

L'ALBUM LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
 6 mois 25 cts.
 1 an 50 "
 Invariablement payable d'avance

RECUEIL DE LITTÉRATURE

MORALE

PARAIT TOUS LES VENDREDIS.

Le numéro 1 centin

BUREAU :

No. 59 Rue Des Cascades
 ST-HYACINTHE, P. Q.

AU PUBLIC

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un journal littéraire. L'*Album*, tel est son nom, sera exclusivement consacré à la reproduction de feuilletons, et ce que nous avons ajouté au titre "Recueil de littérature morale," ne sera pas un vain mot. Nous pouvons assurer le public que les histoires publiées dans l'*Album* seront, avant leur publication, lues par l'administration, et toute expression tant soit peu louche ou blessante sera corrigée.

Nous ne pouvons mériter la sympathie des lecteurs qu'en nous conformant à la morale, et notre but, en fondant cette feuille, est d'en faire un *journal de famille*. Nous avons donc l'espoir que l'*Album* sera favorablement accueilli, et nous nous proposons aussi de faire en sorte de toujours être digne du public intelligent qui voudra bien encourager notre œuvre.

Le prix de publication est excessivement bas, et, pour la modique somme d'un écu, on pourra se procurer, dans l'année, un volume de 416 pages, renfermant des feuilletons choisis avec soin, épurés, et tout-à-fait instructifs de même qu'émouvants.

Afin de rendre le journal plus intéressant et de répondre aux goûts divers des lecteurs, nous publierons simultanément deux feuilletons, dont l'un de longue haleine. Au besoin nous publierons aussi quelques charades, bons mots, etc., etc.

L'*Album littéraire* aura sa place au foyer domestique et, tout en propageant le goût de la bonne littérature, saura faire passer des heures agréables aux personnes qui voudront bien le recevoir.

On trouvera, au prix d'un centin le numéro, l'*Album* dans tous les dépôts de journaux à Montréal, Ottawa, Québec, Trois-Rivières, Sorel et St-Hyacinthe.

LE FILS

PREMIÈRE PARTIE

LES TROIS

II

—Tu vois que je ne t'ai pas trompé, dit de Perny, ce sont des papiers.

Il tira du coffret un manuscrit à couverture bleue d'une cinquantaine de pages.

—Et cela, qu'est-ce donc que cela? s'écria Des Grolles, laissant éclater sa surprise.

—Cela, répondit froidement de Perny, c'est le maillot d'un nouveau-né.

Des Grolles fit un mouvement brusque.

—Voici d'abord le petit bonnet, continua de Perny, en enlevant l'un après l'autre les objets qui se trouvaient dans le coffret; bien qu'il soit un peu froissé et fané, il n'en est pas moins fort coquet; regarde, si je ne me trompe pas, il est brodé à la main et garni de vraie dentelle. Ceci est la petite chemise. Maintenant voilà une bandelette de toile et une autre pièce de toile, qui ont servi à envelopper le poupon. Ceci est une petite couverture de laine tricotée à la main.

Il ne restait plus rien dans le coffret.

Des Grolles regardait les divers objets étalés sur la table.

—Eh bien, comprends-tu? lui dit de Perny.

—Oui, oui, je comprends, répondit Des Grolles. Ainsi, ce sont les langes de l'enfant?

—Ceux qu'il portait le jour où on l'a enlevé à sa mère.

—Pour lui donner le titre de comte et une immense fortune. A la bonne heure, en voilà un qui a eu de la chance!

Dé Perny grimaca un sourire.

—Tiens, tiens, reprit des Grolles, la petite chemise est marquée d'un G et d'un L, les initiales de ses nom et prénom probablement.

—Ou du prénom et du nom de sa mère.

—C'est juste. Du reste, tu sais cela mieux que moi.

—Sur ce point, je ne sais rien.

—Pourtant, tu as connu sa mère.

—Je ne l'ai jamais vue et on m'a caché son nom. D'ailleurs je n'ai joué qu'un rôle très effacé dans l'enlèvement de l'enfant.

—Alors tu ne sais pas ce que la mère est devenue ?

—Elle est morte, m'a-t-on dit, peu de temps après la naissance de son enfant.

—Ma foi, elle n'avait rien de mieux à faire.

Ces paroles furent suivies d'un moment de silence.

Sosthène replaçait les langes dans le coffret.

—Il y a encore une chose que je ne comprends pas très bien, dit Des Grolles.

—Laquelle ?

—Je me demande pourquoi la marquise de Coulange conservait si précieusement ce maillot au lieu de l'avoir fait disparaître dès le premier jour.

Un éclair traversa le regard de Sosthène.

—En quelques mots je vais te faire comprendre, répondit-il : c'est sans le consentement de la marquise, c'est malgré elle que celui qui est aujourd'hui le comte de Coulange a été introduit frauduleusement dans la maison du marquis de Coulange.

Des Grolles se frappa le front.

—Ah ! maintenant, je devine tout, fit-il.

—Ou à peu près, rectifia de Perny. Du reste, continua-t-il, après avoir été mon complice il y a treize ans, nous sommes liés aujourd'hui par un pacte que la mort seule peut rompre ; or, dans l'intérêt même de nos projets et du but que nous voulons atteindre, je ne dois rien te cacher, il faut que tu saches tout. Quand tu auras lu ce manuscrit écrit entièrement de la main de la marquise de Coulange, je n'aurai plus rien à t'apprendre. Alors

tu sauras comment ma sœur m'a traité et avec quelle intention elle a écrit ces pages, qui étaient comme une épée de Damoclès suspendue sur ma tête. Alors tu comprendras quel intérêt j'avais à m'emparer du coffret. Il y a treize ans j'aurais détruit le manuscrit et fait disparaître ces langes. Aujourd'hui je conserve tout cela. Qu'en ferons-nous ? Je n'en sais rien. Nous verrons plus tard. Notre associé et ami José Basco, m'a soumis un plan que j'ai approuvé et que tu connaîtras bientôt. José n'est pas comme nous forcé de se cacher ; depuis deux mois il s'est mis à l'œuvre, il travaille. Attendons les événements.

—Dois-je lire le manuscrit maintenant ?

—José viendra ici aujourd'hui à deux heures, nous le lirons ensemble, répondit Sosthène.

—En ce cas, j'éteins le feu de ma curiosité ; mais, en attendant, puis-je regarder ?

—Tu le peux.

Des Grolles prit le manuscrit et tourna la couverture bleue. Sur la première page, en tête, il lut ces mots : "À mon mari."—Plus bas, en grosses lettres : "Ceci est ma confession."—Puis, au-dessous, en lettres plus petites : "Révélation du secret qui empoisonne ma vie."

III.

CE QUE RÉVÈLE LE MANUSCRIT DE LA MARQUISE

Le même jour, entre trois et quatre heures de l'après-midi, les trois associés, Armand Des Grolles, José Basco et Sosthène de Perny étaient réunis dans la chambre de ce dernier.

José Basco pouvait avoir comme de Perny de cinquante à cinquante-deux ans. C'était un homme de haute taille, sec, au teint bronzé, au regard, d'aigle, froid, compassé, à l'attitude sévère, parlant peu et ne riant jamais. Il avait la barbe noire et ses cheveux très épais étaient également d'un beau noir luisant. Son visage et ses manières avaient une certaine distinction, ce qui lui permettait de se faire appeler comte de Rogas dans le monde interlope qu'il fréquentait. Il était

né en Portugal, mais il n'avait plus de nationalité, ou plutôt, devenu cosmopolite par son existence nomade et aventureuse, le monde entier était sa patrie.

Depuis vingt ans, il s'était montré un peu partout, à Paris, à Londres, à Rome, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, en Egypte, en Amérique et dans l'Inde. En un mot, José Basco était ce qu'on appelle un chevalier d'industrie.

Armand Des Grolles tenait encore dans ses mains le manuscrit de la marquise de Coulange, dont il avait fait la lecture, à haute voix.

Ce qu'il venait de lire était une étrange révélation.

Comme on l'a vu plus haut, il s'agit d'un enfant nouveau-né, du sexe masculin, qui a été volé à sa mère et introduit frauduleusement dans la maison de Coulange.

Afin de mettre le lecteur au courant de la situation, et pour l'intelligence des événements qui vont suivre, nous allons raconter sommairement les faits.

Mlle Mathilde de Perny avait seize ans et demi lorsqu'elle épousa, en 1850, le marquis Edouard de Coulange. Le marquis avait une fortune de plus de quatre millions, qu'un futur héritage devait augmenter encore de huit ou dix millions. Mme de Perny, la mère de Mathilde, était pauvre. Elle avait été complètement ruinée par les folies de son fils Sosthène, un joueur, un débauché.

Mathilde n'apporta en dot à son mari que sa jeunesse; ses précieuses qualités du cœur et sa merveilleuse beauté.

Très amoureux, le marquis trouva que c'était beaucoup.

Connaissant la position de sa belle-mère et de son beau-frère, il ne voulut point les séparer de Mathilde; il les prit à sa charge et mit à leur disposition un appartement dans l'hôtel de Coulange. Mathilde avait épousé le marquis sans l'aimer, se courbant sous la volonté de sa mère et de son frère, pour qui ce mariage était une affaire. La jeune femme fut profondément touchée de la générosité de M. de Coulange à l'égard des siens. Ne pouvant douter de l'affection sincère dont elle était l'objet, son cœur céda aux sollicitations de l'amour et bientôt elle adora son mari.

Rien ne paraissait devoir troubler la félicité des jeunes époux, qui pouvaient compter sur de longues années de bonheur.

Malheureusement, au bout de dix-huit mois, le marquis fut atteint d'une maladie très grave et successivement condamné par tous les médecins appelés près de lui.

Nous ne peindrons pas le désespoir de la jeune marquise, écrasée sous le poids de sa douleur. Quant à sa mère et à son frère, ils étaient dans la consternation. En effet, la marquise étant sans enfant, l'immense fortune de M. de Coulange, qu'ils considéraient comme la leur, allait leur échapper. Le marquis mort, ils étaient forcés de quitter l'hôtel de Coulange, où ils se trouvaient si bien, et ils retombaient dans la misère de laquelle la munificence du mari de Mathilde les avait tirés. Que faire? Obtenir du marquis mourant un testament en faveur de sa femme et pour cela le concours de la marquise était nécessaire; mais, bien qu'elle fût complètement dominée par sa mère, la jeune femme refusa d'une façon absolue de se livrer à une manœuvre qu'elle trouvait odieuse et indignée d'elle et de son mari.

Mais Mme de Perny et son fils étaient décidés à ne reculer devant rien pour conserver la fortune du marquis. Ils trouvèrent un autre moyen. Les misérables allaient se livrer à une abominable machination et faire de la jeune marquise une victime de leur cupidité.

Mais, pour que leur plan réussit, il fallait éloigner le marquis. Sous le prétexte qu'il retrouverait ses forces et la santé dans un climat chaud, ils le firent conduire dans l'île de Madère. Le marquis avait quitté Paris convaincu que bientôt il serait père.

La marquise restait sans défense entre sa mère et son frère. Malade, épuisée, brisée, réduite à l'état de machine, elle était incapable de lutter contre ses bourreaux par un acte, quelconque de sa volonté. La malheureuse jeune femme n'était plus pour eux qu'un instrument.

Comme il était nécessaire de l'empêcher de parler et de la soustraire à tous les yeux, elle fut séquestrée et emprisonnée dans son hôtel, et Mme de Perny faisait

savoir partout que la marquise de Coulange était à la veille de devenir mère.

Pendant ce temps Sosthène ne restait pas inactif. Il trouva un individu nommé Blaireau, un de ces hommes capables de tout, qui se chargea de lui remettre un enfant nouveau-né, — le sexe importait peu, — contre une forte somme d'argent.

Blaireau se mit immédiatement à l'œuvre. Il s'agissait pour lui de trouver une femme à laquelle on pût acheter ou voler son enfant. Il l'eut bientôt découverte. Elle avait dix-huit ans et se nommait Gabrielle Liénard.

La marquise était alors au château de Coulange, dans Seine-et-Marne, où sa mère l'avait conduite soi-disant pour faire ses couches.

.

Le dix-neuf août 1853, Gabrielle Liénard mit au monde son enfant. C'était un garçon. Quelques heures après, le soir, pendant que la jeune mère dormait, l'enfant, qui était couché dans son berceau, fut volé par une femme complice de Blaireau et livré à Sosthène de Perny.

Le lendemain, l'indigne frère de la marquise arrivait au château de Coulange avec l'enfant, précédant de quelques heures une nourrice venant de Paris. Mme de Perny annonça joyeusement que sa fille était heureusement devenue mère d'un fils.

Le même jour, 20 août, Sosthène déclarait la naissance à la mairie de Coulange, et l'enfant de la pauvre Gabrielle était inscrit sur les registres de l'état civil sous les nom et prénoms de Coulange, Eugène-Charles.

Mme de Perny et son fils étaient allés jusqu'au bout. Cette fortune du marquis ne pouvait plus leur échapper. Ils triomphaient.

La marquise sortit de sa torpeur. Effrayée, indignée, elle voulut protester et essaya de se révolter. Sa mère lui imposa silence avec dureté. Victime forcément résignée, elle courba la tête et se replongea dans l'amertume de ses pensées. Cependant, en prévision de l'avenir, elle avait recueilli et serré précieusement le maillot de l'enfant.

Pendant que ces choses se passaient

au château de Coulange, le marquis recouvrait peu à peu ses forces sous l'influence du climat de Madère. Après une absence d'environ huit mois, il revenait en France, sinon bien portant, du moins en bonne voie de guérison.

Mme de Perny et son fils, qui ne s'attendaient pas à cette résurrection, étaient atterrés. Tous leurs calculs se trouvaient déjoués. Ils avaient commis un crime inutile. Mais l'enfant était là, et, en vertu de la fausse déclaration faite à la mairie de Coulange, il était légalement le fils du marquis et de la marquise. Celle-ci pouvait tout dire à son mari, dénoncer le crime de sa mère et de son frère. Pourtant elle garda le silence. Elle eut peur du scandale et recula devant le déshonneur des siens. Et puis elle voyait le marquis si heureux d'avoir un fils, un héritier de son nom et de sa fortune ! Forcée de se contraindre et de mentir sans cesse, la malheureuse jeune femme se condamnait à une vie de torture sans nom.

Pendant, au bout de quelques mois, la guérison du marquis était complète.

Vingt mois s'étaient écoulés depuis le retour du marquis. Un jour la marquise put espérer qu'elle allait devenir mère. Elle éprouva une joie immense qui fut partagée par son mari.

Alors, subitement, la marquise sortit de son anéantissement, reprit possession de sa volonté et eut honte de s'être courbée si longtemps sous l'autorité despotique de sa mère. Mme de Perny et Sosthène avaient été sans pitié pour elle, elle fut sans pitié pour eux. Toutefois, après leur avoir reproché leur infamie, elle se contenta de les chasser de sa maison. Elle ne pouvait faire que cela, car, pour ne pas les livrer à la justice, elle était forcée de continuer à garder le silence sur leur crime.

Elle donna le jour à une petite fille qui reçut le nom de Maximilienne.

La marquise, on le comprend, détestait l'enfant, dont on avait fait son fils. Elle adora sa fille.

Plusieurs années se passèrent. Un jour, le hasard fit découvrir à la marquise une partie de l'histoire de Gabrielle Liénard et elle su ainsi comment l'enfant avait été volé. En pensant à la pauvre mère, à

cette malheureuse, victime comme elle de sa mère et de son frère, qui, lui avait-on dit, était devenue folle de douleur et de désespoir, elle se sentit saisie d'une vive compassion. A partir de ce moment, touchée d'ailleurs par la gentillesse de l'enfant de Gabrielle, elle se mit à l'aimer et l'adopta dans son cœur. Dès lors elle éprouva un grand soulagement; il lui semblait qu'en aimant cet enfant, elle rachetait le crime des siens. Condamnés à garder le silence, son secret ne lui paraissait plus aussi lourd à porter. Souvent cependant sa conscience se révoltait et elle souffrait cruellement de ne pouvoir dire la vérité à son mari. Sans cesse aussi elle était tourmentée par cette idée, que la mort pouvait la surprendre et ensevelir avec elle son secret dans la tombe. C'est obsédée par cette pensée qu'elle pouvait mourir subitement et que, dans ce cas, le marquis ne saurait jamais rien, qu'elle se décida à prendre le papier pour confident. Ce qu'elle écrivit était le récit de toutes ses souffrances, une véritable confession, la révélation de son terrible secret. Elle enferma son manuscrit avec les langes de l'enfant dans un coffret de cuivre, et, craignant sans doute certaines curiosités, elle en fit souder le couvercle.

Une nuit, lui, et Des Grolles pénétrèrent dans le château de Coulange afin de s'emparer du coffret. Ils furent surpris par l'inspecteur de police Morlot et un autre agent de la sûreté nommé Jardel. Des Grolles parvint à s'échapper, emportant le précieux coffret; Sosthène fut arrêté;

Le misérable se trouvait dans une situation des plus graves; mais une fois encore sa sœur crut devoir le soustraire au châtement qu'il avait mérité. Si coupable qu'il fût, en le sauvant d'une condamnation infamante, c'est l'honneur de sa fille, l'honneur du nom de Coulange qu'elle sauvait. Elle lui offrit la liberté avec une somme de deux cent mille francs, sous cette condition expressé qu'il quitterait immédiatement la France pour n'y revenir jamais.

Sosthène accepta et, deux jours après, il s'embarquait pour les Etats-Unis.

Peu de temps après, Des Grolles, qui faisait partie d'une bande de voleurs,

tomba entre les mains de la justice et fut condamné à cinq ans de prison.

Nous savons qu'il avait enterré le coffret de la marquise dans le bois de Vincennes; nous savons aussi que l'inspecteur de police Morlot étant venu le lui réclamer, il lui avait répondu que, pour s'en débarrasser, il l'avait jeté dans la Marne.

IV.

QUI COMPLETE CE QUI PRECEDE

C'est sept ans environ après le vol de l'enfant que la marquise de Coulange avait écrit son manuscrit. Mais, depuis, il s'était accompli de nouveaux faits qu'il est également important de faire connaître au lecteur.

On avait appris à Mme de Coulange que Gabrielle Liénard, avait perdu la raison après la disparition de son enfant. C'était la vérité. Mais on n'avait pu lui dire ce que la malheureuse était devenue.

Gabrielle avait été placée dans un hospice d'aliénées et était sortie au bout de deux ans, parfaitement guérie, grâce aux soins dont elle avait été l'objet.

Dès lors, Gabrielle n'eut plus qu'une pensée: retrouver son enfant. La tâche était difficile, sinon impossible. Elle l'entreprit, cependant, ayant pour auxiliaire, aussi actif que dévoué, l'inspecteur de police Morlot, qui s'intéressait vivement à son malheur. Pendant des années les recherches de l'agent de police restèrent sans résultat; mais il ne perdit point courage en présence des nombreuses difficultés qui se dressaient devant lui. Il avait promis à Gabrielle qu'il lui rendrait son enfant et il s'était juré à lui-même qu'il découvrirait les auteurs du crime.

Certaines révélations qui lui furent faites le mirent sur la piste des coupables. Il sut, bientôt, que Sosthène de Perny était le véritable auteur du vol de l'enfant, et il apprit en même temps, dans quel but ce crime avait été commis. Possesseur d'un secret de cette importance, Morlot ne voulut pas agir avec précipitation. Il recueillit sur cette grave affaire les renseignements les plus minutieux et acquit ainsi la certitude que la mar-

quise de Coulange, loin d'avoir été la complice de sa mère et de son frère avait été dans cette circonstance, une victime de leur honteuse ambition.

Son devoir strict d'agent de police était de dénoncer les faits à la justice ; mais en le faisant, il frappait en même temps les coupables et les innocents, il provoquait un immense scandale, et c'était le déshonneur d'une famille tout entière, aimée, respectée et justement honorée. Le courage lui manqua pour faire son devoir. Mais en renonçant pour le moment du moins, à livrer Sosthène de Perny à la justice, il n'oublia point la promesse qu'il avait faite à Gabrielle de lui rendre son enfant.

Nous n'avons plus à parler de Mme de Perny : elle était morte depuis peu des suites d'une chute à laquelle son fils n'était pas étranger.

Morlot alla trouver la marquise.

Mme de Coulange trembla devant cet homme, qui était maître du terrible secret qu'elle croyait si bien caché, et quand l'agent de police lui réclama l'enfant au nom de Gabrielle Liénard, elle se vit perdue. Elle ne pouvait plus empêcher le scandale qu'elle avait tant redouté, car, pour rendre l'enfant à sa mère, il fallait que le faux acte de naissance fût annulé par un jugement du tribunal civil.

La marquise n'essaya pas de lutter contre ce qui était fatal. Elle était mère. S'inspirant de ses sentiments maternels, elle répondit à Morlot :

— L'enfant sera rendu à sa mère ; oh ! la pauvre femme à trop longtemps souffert ! Mais ce n'est pas seulement l'enfant que vous me demandez, c'est aussi ma vie ; oui ma vie, car lorsque M. de Coulange saura tout, il me méprisera et ce dernier coup me tuera. N'importe, je dois porter la peine du crime de mon frère. J'ai été coupable en gardant le silence, voilà ma punition.

L'agent de police annonça alors à Gabrielle qu'il avait retrouvé son fils et que, bientôt, il lui serait rendu. La pauvre femme éprouva une joie qui tenait du délire ; mais quand on lui eut appris toute la vérité quand elle sut dans quelle effroyable situation se trouvait la marquise, elle devint inquiète, soucieuse et triste.

M. de Coulange était absent pour une

quinzaine de jours. Il avait été convenu, entre Morlot et la marquise, que celle-ci attendrait le retour de son mari pour lui faire la terrible révélation. Toutefois, avant le retour du marquis, la marquise voulut donner une première satisfaction à Gabrielle. Elle alla la trouver et lui mit son enfant dans les bras. Ensuite la marquise embrassa Gabrielle en lui disant : " Je connais toutes vos douleurs, nous sommes sœurs par les souffrances." Les deux mères pleurèrent ensemble.

A continuer.

UN DINER D'INSEPARABLES

[Suite et fin]

Virginie, revenue à sa première idée, disait : " Oui, je te plaignais beaucoup, car tu as ignoré tous ces bonheurs."

— J'ai ignoré leurs envers aussi, répondit Ursule en riant. Pendant que tu vivais longuement en ménage, voyant crouler chaque année un peu de mur de ton palais enchante, le mien restait solide et parfumé comme un reliquaire. Maintenant que nous sommes au même point tous deux, dis-moi, tes brillants souvenirs ne sont-ils pas gâtés par le désenchantement d'avoir vu vieillir et enlaidir l'homme que tu avais aimé beau, de l'avoir vu devenir grognon et grossier, d'avoir reçu dans ton soleil toute la boue de son terre-à-terre, tandis que moi, je suis resté sur la première image ? Il a toujours vingt-cinq ans pour moi. Lorsque, dans mon salon calme, avec le crépitement du feu et le ronron de mes chats pour tout bruit, et engourdi par un grand bien-être, je m'isole derrière mes grandes dentelles dont tu ris, je crois entendre sa voix dans mon oreille, chaude et passionnée comme je l'ai entendue autrefois ; je vois ses yeux veloutés fixés sur moi avec la même tendresse, et, dans cette minute, j'ai vingt ans.

La tante, devenue grave, parla longtemps ainsi, égrenant ses doux souvenirs, pendant que Marie, d'un pas silencieux, tournait autour de la table pour servir le dessert, un dessert de femme, abondant en sucreries fondantes.

Pour rompre la glace, Ursule offrit le gâteau et dit, un peu moqueuse :

— Toi, madame de Génaud, quand tu fermes les yeux pour évoquer le passé, tu vois ton noble époux entre un bonnet de soie et un orschoir, et tu l'entends grogner parce que sa santé est plus faible que ses désirs. Ah ! ma part n'a pas été si mauvaise, va.

— Tu as raison, Ursule ; pourtant cette solitude a dû être longue ; depuis soixante ans comment es-tu restée fille ? Car les prétendants ne t'ont pas manqué. Et il y a des ménages heureux, après tout, plus heureux que le mien.

— Heu ! heu ! A vivre, on devient sceptique. Je n'aurais pas changé ma solitude, pleine de rêves poétiques, pour la plus jolie réalité d'un ménage vieux de dix ans. Il faut des qualités exceptionnelles pour cet état-là. De la bonté, de l'esprit des deux côtés, ou bien l'anéantissement d'une volonté. Tout cela, ma chère, c'est l'oiseau bleu, l'introuvable phénix.

Tante Ursule parlait lentement, disant une phrase entre chaque cuillerée de crème ; l'autre, plus friande, ayant tout fini, passait sa cuiller en tous sens dans l'assiette.

— Elle est parfaite ta crème, ma chérie. Tu as eu une fière chance de tomber sur des domestiques pareils ; une cuisinière qui façonne des plats mignons à vous faire tout oublier, et Marie qui t'est si dévouée, si attachée !

Alors elle revint à la crème, très animée ; elle se remit à parler de la mort de son mari, du deuil qui lui allait si bien, et, futile, elle détaillait ses toilettes de veuve avec la complaisance d'une toute jeune femme, puis riait en nommant les soupirants qui s'étaient présentés malgré son âge. C'était pour sa fortune, elle le savait bien ; mais on devinait la pensée qui couvait sous ses minauderies coquettes.

Ursule écoutait en distribuant, de ses mains fuettes, des bouchées de gâteau à ses chats.

Ce fut bien avant dans la soirée que le dîner s'achéva. On avait quitté la table pour prendre le café devant le feu sur un petit guéridon de laque. Marie avait remis de grosses bûches qui se couvraient de flammes vives. A la chaleur molle de ce petit salon, enfoncées dans leurs fauteuils douillots, les deux inséparables continuaient à faire la revue de soixante années de séparation, en attendant

qu'on eût fini à la cuisine et que Babet pût venir reconduire sa maîtresse.

C'est qu'on avait un fier appétit là-bas, devant lâtre immense où flambaient des sarments. Le couvert des trois filles était mis sur une serviette, à un bout de la grande table, pendant que l'autre bout restait encombré de la desserte du dîner ; leur café filtrait goutte à goutte près des cendres chaudes, et les quatre chats, le museau dans les casseroles posées à terre, lapaient délicatement.

Puis, si l'on parlait d'amour entre Marie, Marianne et Babet, ce n'était pas avec des subtilités de sentiment comme au salon. La cuisinière disait que son promis, le jardinier, lui plaquait de gros baisers sur le cou pendant qu'elle était penchée sur ses fourneaux, et elle devenait cramoisie, avouait que c'était bon et qu'il lui tardait bien de se marier. Babet, qui avait voyagé avec sa maîtresse, baissait la voix pour dire une aventure que les deux autres écoutaient avec des yeux luisants, sans malgré cela perdre une bouchée. Et l'on se renversait pour un gros rire qui faisait sauter la chair sous le fichu ; le nom du mari de Virginie était prononcé : "Ah ! la pauvre madame, elle n'en a jamais rien su. Il était coureur, cet être-là, c'est ce qui l'a tué."

On entendit frapper doucement à la vitre. Marianne bondit et alla ouvrir à son fiancé, qui avait la permission de venir la fréquenter, chaque soir. Ils restèrent longtemps dans le corridor, causant vivement, à voix basse. C'était Pierril qui faisait tous les frais, ayant l'air d'annoncer une grande nouvelle.

Une nouvelle qui rendit Marianne si joyeuse, qu'elle lui s'auta au cou, et, malgré ses protestations, le traîna au salon pour tout dire à Madame.

Le grand Pierril, sa casquette à la main, baissait le nez et ne savait par quel bout commencer sa harangue. Ces deux vieilles dames l'intimidaient, en le considérant ainsi d'en haut. Marianne, derrière le parapov, se dépitait de le voir si godiche.

Une chose qui la transportait, elle ! qui aurait dû le rendre si éloquent, lui !

Elle se glissa jusqu'à lui, se dissimulant derrière son dos, et lui jeta dans le cou un "parle donc, grand bête, assaisonné d'un bon

coup de poing entre les épaules, qui le fit changer de place et lui délia la langue.

—C'est pour dire à madame que j'ai reçu mes papiers, et que, si elle voulait bien y donner son consentement, nous nous marierons, la Marianne et moi, dans quinze jours.

—Sitôt que cela ? fit Ursule toute souriante, et les dispenses des bans, ça coûte, mes enfants !

—Ben vrai, que ça coûte ; mais j'ons quelques sous à nous deux, et j'aimerais mieux nous mettre vite en ménage.

—Ma foi, je n'ai pas d'opposition à y faire. C'est convenu, comme je vous l'ai toujours dit. Au lieu de venir en journée pour faire mon jardin, vous restez mon jardinier chez moi avec Marianne cuisinière, jusqu'à ce que vous trouviez mieux l'un et l'autre. C'est moi qui paye le repas de noces.

—Madame est ben bonne, et j'sommes ben reconnaissant à Madame.

—Allez dîner, mon brave Pierril ; les filles ne vous ont pas attendu, mais il y a encore de bons restes."

Pierril ne bougeait pas et roulait toujours sa casquette.

—Quest-ce qu'il y a, dit tante Ursule, égayée par la gaucherie du grand gars,

—Il y a que je voudrais ben demander à Madame d'être la marraine du premier.

—Ah ! ah ! ah ! fit la fée avec un grand rire ; déjà ? Il est prévoyant ce garçon..... Nous avons le temps d'y songer. Enfin, je vous le promets. Soupez en paix.

Pierril se retirait en levant haut le pieds sur le tapis, qu'il craignait d'écraser. Virginie, qui ne voulait pas être en reste de bonne humeur, le rappela :

—Hé ! Pierril, je serai la marraine du second, si vous le voulez bien !

Et le brave jardinier s'en alla, ployant sous le poids de son futur bonheur, et houpillé par Marianne, qui lui martelait le dos en l'appelant bête et serin, ne n'avoir pas plus d'a-plomb que ça.

—Tu fais les mariages avec un entrain charmant, disait Virginie ; toi si sceptique à l'endroit du bonheur conjugal, tu donnes sans hésiter ton consentement à ces pauvres gens, qui vont se mettre la corde au cou.

Et la fée, toujours rieuse :

—Je le donne, dit-elle, parce qu'il s'en passerait bien. Puis, vois-tu, ceux-là n'auront pas de désillusion plus tard, puisqu'il s'appellent grande bête et se donnent des coups de poing dans le dos par manière d'amitié. Si les gros mots et les bourrades augmentent avec les années, ils pourront se figurer que c'est l'affection qui grandit.

D. MON

PASSE-TEMPS

PROBLEME NO. 5

Remplacer les points par des lettres, de manière à former des mots de trois lettres, chacun symétriquement inverses, c'est-à-dire pouvant se lire indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche.

La ligne du milieu forme un mot de cinq lettres pouvant également se lire dans les deux sens.

```

S . . . . . S
S . . . . . S
S . . . . . S
S . . . . . S
S . . . . . S
S . . . . . S
S . . . . . S
S . . . . . S
S . . . . . S
S . . . . . S

```

CHARADE NO. 6

Cherchez : je suis médicinal ;
Deux syllabes font ma structure ;
La première offre un animal
Et la seconde son armure.

LOGOGRIPHE NO. 7

Sous mes six pieds, le Seigneur vint au monde.
Sans chef, je suis carrée, ovale et parfois ronde.

Nous donnerons, dans le prochain numéro, les noms des personnes qui nous auront envoyé les solutions justes.